

## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Lundi 20 Avril 2009**

### **Conseillers présents :**

Mesdames et Messieurs BADOZ Robert, BAZIN Nicolas, BENOIT Michel, COLIN Pascal, DILLSCHNEIDER Jean-Paul, DONEY Martine, FAIVRE Michel, GAILLARD Simon, GULLAUD Claude, MAIROT René, MARTIN Valérie, MARTIN François, THOUVENOT Yveline, VAGNE Jean-Pierre

**Conseiller excusé :** Michel NOIROT donne procuration à Martine DONEY

**Conseiller absent :** ///

**Secrétaire de séance :** Michel FAIVRE

### **Ordre du Jour :**

- 1 - Urbanisme
- 2 - PASS Foncier
- 3 - Employés Communaux
- 4 - Routes
- 5 - Bilan du déneigement
- 6 - Tour de garde de la déchetterie
- 7 - Délibérations :
  - Gestion de la fourrière SPA
  - Mise à disposition du logement du groupe scolaire au profit du SIFAL
  - Passe Foncier pour 2009
  - Embauche CDD pour l'été
- 8 - Questions diverses

La réunion du Conseil débute à 20 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 Mars 2009. Aucune remarque n'est formulée, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1 - URBANISME,**

*Rapport présenté par Jean-Paul DILLSCHNEIDER*

\* Mr et Mme LEMESTRE acceptent la proposition faite par la commune pour l'achat d'une parcelle de terrain sur Fontain, en vue de la construction de leur cabinet de kinésithérapeutes.

\* Déclarations préalables de travaux déposées par :

- MAINTENANT Cédric – 6, Le Croc : clôture de la propriété en grillage hauteur : 1,20 m -
- PAUSET Roland – 3, Chemin sur Roche : teintes revêtement des façades (fourniture d'échantillons) -
- GROSLAMBERT Jean-Pierre – 1, Place de l'Eglise : réfection du toit d'un petit bâtiment situé derrière un mur (non visible de la rue) en tôle peinte couleur tuile -
- DROMARD Dominique – 19, Rue de la Fontaine : changement de fenêtres existantes en bois par des fenêtres en PVC et transformation d'une fenêtre par une porte-fenêtre -

Avis favorable du conseil pour ces 4 dossiers.

### **2 – PASS Foncier**

Présentation de ce nouveau plan d'accession sociale à la propriété par Jean-Paul DILLSCHNEIDER.

Principe : subventions versées aux propriétaires par la CAGB, les communes, l'Etat et le Conseil Général du Doubs, entre 3 000 et 4 000 Euros.

Participation prévue par la commune pour l'année 2009 : construction d'une maison pour 4 personnes : 300 € - pour 3 personnes : 100 €.

Conditions : respect du plafond de ressources ; avoir moins de 35 ans ; engagement d'habitation d'au moins 5 années.

Avantages : TVA réduite (5,5%) ; prêt à taux zéro majoré (31 K€), voir doublé ; portage foncier par le CIL ; garantie de rachat de la maison par le CIL ; garantie de relogement ; possibilité de revente.

### **3 – Employés municipaux**

Olivier GALLEN reprendra ses activités le lundi 27 avril suite à la décision de la commission médicale. Néanmoins, Mr le Maire souhaite avoir la possibilité de faire un CDD de 3 à 5 mois pour la période d'été afin d'aider, si besoin, les agents d'entretien de la commune. Ce point fait l'objet d'une délibération.

### **4 – Routes**

René MAIROT informe que les dossiers d'appels d'offres sont en cours de préparation pour les travaux de réfection prévus pour septembre 2009 :

Revêtement Enrobé : Impasse Terre Noire (200m) – Chemin des Mercureaux (400m) - Chemin de Vaucloux (450m).

Revêtement émulsions bi - couche : Chemin du Liège (750m) – Chemin du Bas de la Forêt (1150m) – Chemin du Bigaudey (600m) – Chemin des Rochets (290m). (450m).

### **5 – Bilan du déneigement**

Pour déneiger les routes de la commune suite aux importantes et fréquentes chutes de neige de cet hiver exceptionnel, 5 tonnes de sel ont été utilisées pour un coût de 1 030 € TTC, 60 heures supplémentaires (jours fériés, nuits) ont été nécessaires en plus des heures normales et 176 heures d'utilisation du tracteur.

Le Conseil remercie Frédéric GROSLAMBERT qui a assuré seul le déneigement de la plus grande partie du village en l'absence de son collègue en arrêt d'accident de travail.

Le Conseil remercie également Daniel JILLARD et Bernard JEANNEROD qui ont pris en charge bénévolement le déneigement respectivement du secteur de la Chapelle des Buis et de Chenevrey.

### **5 – Tour de garde à la déchèterie**

Comme l'année précédente, les conseillers assureront et gèreront un tour de permanence, le samedi entre 14 et 16 heures, à partir du samedi 02 Mai jusqu'en Septembre.

### **6 – Questions diverses**

Chemin « technique » entre les habitations CHISSEY et GENIN déclaré dangereux. Par conséquent, le Conseil a pris la décision d'interdire ce chemin. Mr le Maire prendra un arrêté municipal.

Mr le Maire donne lecture de la lettre d'information du Député Jacques GROSPERRIN concernant le rapport de la mission d'information sur « les écoles de la deuxième chance et l'accès à l'emploi ». Consultable sur Internet : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1543.asp>

Mr le Maire donne lecture d'une Lettre de l'académie de Besançon concernant la remise à niveau de 7 élèves au cours des vacances de printemps (20 au 24 avril).

Cérémonies du 8 mai :

10h30 – monument des aviateurs

11h15 – monument aux morts de Fontain.

Présence des conseillers souhaitable à ces cérémonies, prévoir le vin d'honneur.

Mr le Maire fera parvenir un courrier aux enseignants afin qu'ils sensibilisent les enfants et incitent leur présence lors de ces cérémonies du souvenir.

Monsieur CLAVEREUL est le nouveau Secrétaire Général de la Préfecture, en remplacement de Monsieur BOULOCH. Monsieur le Maire l'invitera dans la commune afin de faire connaissance avec le Conseil Municipal.

Michel MONNIER de FONTAIN demande une autorisation pour installer son camion pour le vide grenier du 14 Juin afin de vendre des Kebab et des boissons. Une buvette étant traditionnellement tenue par une association du village, et un engagement a été pris avec le Club 3, pour cette année. Mr le Maire lui fera un courrier pour l'informer.

Mr le Maire donne lecture d'une lettre de la CAGB pour sensibiliser les habitants sur la disparition des abeilles et demande l'autorisation d'installation éventuelle de ruches sur le territoire la commune de Fontain. Après avis favorable du conseil, une réponse sera envoyée par Mr le maire.

4<sup>ème</sup> festival des musiques anciennes de Montfaucon : demande de bénévoles pour l'organisation. Pour les volontaires, une réunion d'information est prévue le mardi 19 mai à 20h00 salle Victor Hugo à Montfaucon.

Amélioration de l'habitat : réunions d'information (HDL) le mardi 05 mai à 18h00 salle des fêtes Guinemand de Saône.

Mercredi 22 Avril à 19h00, salle des fêtes de Fontain, l'Archevêque de Besançon, Monseigneur LACRAMPE animera une réunion sur le thème du patrimoine de l'église, pour les maires et les conseillers du Plateau.

Vente de bois de chêne : 60 m<sup>3</sup> estimés à 50 € le m<sup>3</sup>. Meilleure offre à 42 €. Le conseil missionne Claude GULLAUD de vendre à ce prix.

ONF (information donnée par Claude GULLAUD)

Claude donne lecture d'un courrier de l'ONF concernant les communes forestières. Une délibération est prise à l'unanimité, à ce sujet.

SIFAL (Informations données par Martine DONEY)

- Parcours des bus scolaire : Martine contactera Bruno GIRARDET (STA) pour étudier un nouveau circuit : La Forêt – La Vèze - Fontain (le Mouthier) et des propositions pour faire ralentir la circulation au bas du village (CD104).

- Inquiétudes de parents concernant la sécurité des enfants aux entrées et sorties de classes, dans le cour de l'école : Mr le Maire fera parvenir un courrier à Mme la Directrice pour étudier un projet d'organisation sur ce sujet.

- Martine DONEY fait le compte rendu de la récente réunion de la commission scolaire.

Ralentisseurs route de l'école : La vitesse n'est toujours pas respectée dans la zone 30. Mr le Maire demande à René MAIROT d'étudier la possibilité de changer la position des coussins berlinois ou de prévoir 2 bornes verticales.

Demande de réalisation de travaux au bas de la propriété de Mr CLAUZEL : René Mairot précise que la commande de travaux a été faite auprès de l'entreprise et qu'il informera l'intéressé sur la date d'intervention.

## **7 – DELIBERATIONS**

### **Objet : Gestion de la fourrière S.P.A –**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de renouveler la convention de fourrière avec la S.P.A. Participation de la commune de 0,15€ par habitant (sur la base du dernier recensement).

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention entre la S.P.A et la commune).

### **Objet : Embauche CDD pour l'été**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, pour pallier au surcroît de travail des agents d'entretien durant l'été et aux absences pour congés payés, il serait souhaitable de disposer d'une personne supplémentaire.

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal de Fontain :

- autorisent Monsieur le Maire à embaucher, afin d'aider les agents d'entretien durant l'été, un employé en Contrat à Durée Déterminée pour 3 à 5 mois, en fonction des besoins.

**Objet : Mise à disposition du logement du groupe scolaire au profit du SIFAL pour faire une salle de classe**

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal de Fontain :

- autorisent le SIFAL à prendre l'usage de l'appartement appartenant à la Commune, situé au premier étage du groupe scolaire, afin de la transformer en salle de classe

**Objet : PASS Foncier pour 2009**

Monsieur le Maire présente aux Conseillers Municipaux le nouveau plan d'accession sociale à la propriété.

Principe : les acquéreurs reçoivent des subventions de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (C.A.G.B.), du Conseil Général du Doubs et des Communes, pour un montant total compris entre 3 000 et 4 000 Euros.

Participation prévue pour la commune, pour l'année 2009 :

- construction d'une maison pour 4 personnes : 300 Euros
- construction d'une maison pour 3 personnes : 100 Euros.

Conditions : - respect du plafond de ressources  
- avoir moins de 35 ans  
- engagement d'habitation d'au moins 5 années

Avantages : TVA réduite (5.5 %) - prêt à taux zéro majoré (31 K €) voir doublé - portage financier par le CIL - garantie de rachat de la maison par le CIL - garantie de relogement - possibilité de revente.

L'exposé du Maire entendu, et après délibération, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- acceptent de s'engager en matière d'accession sociale à la propriété
- et donnent tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention correspondante.

La séance est levée à 23 h 15.

Prochain conseil : le Lundi 18 Mai 2009 à 20h30.

*Vu par nous, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Maire de FONTAIN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales –*

*A Fontain, le 22 Avril 2009*